

acteur et actrice d'un monde humaniste

# camaraderie

LE MAGAZINE DES *francas*

mars 2023 / n°340

## L'animation, un secteur à mieux reconnaître



L'ENFANCE, ICI ET AILLEURS page 18 **Le Défenseur des droits**  
se penche sur le droit à la vie privée des enfants

CITOYENS DU MONDE page 20 **La formation**  
à l'œuvre au Cameroun



es Francas promeuvent que l'Éducation est l'affaire de tous et toutes et que tous les enfants doivent pouvoir accéder à des loisirs collectifs de qualité ! Cela suppose avant tout de répondre aux besoins éducatifs, sociaux et culturels des enfants et des adolescent-es, mais également de mobiliser largement autour des grands enjeux éducatifs et de reconnaître à chacun-e sa contribution singulière.

Les Francas portent avec constance et détermination que le centre de loisirs éducatif occupe un rôle pivot incontournable, durant les temps périscolaires comme les vacances. Il doit pouvoir s'appuyer pour cela sur des équipes d'animation formées et reconnues, en capacité d'appréhender les spécificités de chaque temps de loisirs.

La mise en lumière, au sortir de la crise sanitaire, des difficultés de recrutement d'animateurs et d'animatrices, ouvre de nouveaux espaces pour porter fermement et au plus haut niveau les moyens à réserver pour que tous les enfants accèdent à des loisirs éducatifs de qualité.

Ce numéro de *Camaraderie*, pose quelques enjeux et perspectives qui continueront à s'enrichir dans les mois à venir de la démarche collective de travail qui est en cours, notamment au sein du Comité de filière Animation. ■

La rédaction

camaraderie

le magazine des Francas  
n°340 / mars 2023

sommaire

- 3 QUESTIONS DE PRINCIPE** Philippe Deplanque & Ronan Nivole  
L'animation : des professionnels, des volontaires et des bénévoles
- 4 INITIATIVES**  
« MAX-MAKEUP » coup de cœur de l'académie de Normandie  
Les Francas engagés aux côtés des jeunes Landais-es  
De nouveaux espaces de participation et d'engagement
- 6 MON ENGAGEMENT !** Didier Jacquemain  
Porter la voix des employeurs de l'Education populaire
- 7 AGIR : MODE D'EMPLOI**  
Charte méridienne : donner du sens à la parole de l'enfant
- 8 FORMATION**  
Panorama des formations professionnelles qualifiantes dans le secteur de l'animation
- 9 DOSSIER**  
**L'animation, un secteur à mieux reconnaître**
- 17 ACTION E-DUCATIVE**  
L'intelligence artificielle en appui aux actions éducatives. Ouvrons le débat !
- 18 L'ENFANCE ICI ET AILLEURS**  
Le Défenseur des droits se penche sur le droit à la vie privée des enfants  
(Re)découvrir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant  
Vers le rapport 2023 : le droit aux loisirs, à la culture et aux sports
- 20 CITOYENS DU MONDE**  
La formation à l'œuvre au Cameroun
- 21 TOUR D'EUROPE**  
Un petit tour ailleurs... pour mieux penser ici
- 22 ON EN PARLE**
- 23 FRANCA GENDA**
- 24 PORTRAIT** Laurent Bonnaterre  
« Porter la voix de la filière Animation vers le gouvernement »



# L'animation : des professionnels, des volontaires et des bénévoles

*Philippe Deplanque est conseiller fédéral de la fédération nationale des Francas. Il est interrogé par Ronan Nivole, chargé de mission « Animation du mouvement » aux Francas d'Ille-et-Vilaine.*



© DR

▲ Philippe Deplanque

➤ **Ronan Nivole : Pourquoi les équipes des centres de loisirs se composent de professionnels, de volontaires occasionnels et parfois même de bénévoles ?**

**Philippe Deplanque :** Il faut tout d'abord rappeler que la notion d'équipe - de centre de loisirs - n'a de sens que si cette dernière partage la mise en œuvre d'un projet, pédagogique de surcroît. C'est-à-dire si elle entend atteindre concrètement des objectifs définis en commun, au service de l'éducation des enfants et adolescents accueillis. Le fait qu'il y ait des animateurs professionnels et volontaires, voire bénévoles, dans une même équipe, renvoie à différents statuts au regard du droit du travail et de la réglementation des Accueils collectif de mineurs à caractère éducatif (ACM).

Si dans beaucoup de secteurs d'activités (du champ de l'économie sociale et solidaire), la présence d'acteurs professionnels et de bénévoles est un fait établi, dans notre secteur d'activité, il faut ajouter une singularité : la notion d'animateur volontaire. La convention collective de l'Animation

encadre ce statut de façon précise afin que notamment, de jeunes animateurs ne souhaitant pas forcément faire de l'animation leur métier futur, puissent encadrer les enfants et adolescents en toute responsabilité et sécurité.

➤ **Ronan Nivole : Quel est le sens de la notion d'engagement qui revient en permanence dans notre secteur et comment le promouvoir ?**

**Philippe Deplanque :** Dans notre secteur d'activité, la volonté de participer à l'éducation des enfants et des adolescents, dans leur temps de loisirs, est le marqueur majeur de l'engagement. C'est cette volonté de faire vivre des moments d'apprentissage, par le

jeu notamment, qui soude l'équipe et l'amène à mettre en œuvre un projet pédagogique.

Ce sens donné à l'engagement par les animateurs dans les centres de loisirs fait d'eux des acteurs impliqués de l'éducation, comme le sont les enseignants à l'école ou les parents dans la sphère familiale... voire d'autres acteurs dans d'autres espaces de vie des enfants (clubs sportifs, culturels...). En promouvant la co-éducation, les équipes de centres de loisirs affirment le caractère éducatif des ACM et rappellent la nécessaire complémentarité à rechercher entre les différentes structures à vocation éducative.

➤ **Ronan Nivole : Qu'est-ce qui singularise l'animateur volontaire dans nos centres de loisirs ?**

**Philippe Deplanque :** C'est un animateur engagé dans un cursus visant à lui permettre d'obtenir le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). À ce titre, il est acteur de sa propre formation continue, qu'il pourra, le cas échéant, valoriser dans sa future vie professionnelle. Il en va de même de son expérience d'encadrement qui dit de lui son engagement, son sens des responsabilités, sa créativité, et son aptitude à travailler en équipe, au service d'un projet... autant de qualités utiles pour sa vie future.

Cette formation n'est pas professionnelle, mais le fait de pouvoir aujourd'hui y accéder à partir de 16 ans peut constituer en soit une première étape pour construire ses engagements futurs, et son projet professionnel... et le cas échéant, faire le choix de devenir animateur professionnel. ■

“ Dans notre secteur d'activité, la volonté de participer à l'éducation des enfants et des adolescents, dans leur temps de loisirs, est le marqueur majeur de l'engagement. ”



© DR

< Ronan Nivole

**Ronan Nivole et Philippe Deplanque**

# « MAX-MAKEUP » coup de cœur de l'académie de Normandie

Pour aborder le phénomène du harcèlement scolaire, les Francas du Calvados ont conduit un projet ayant abouti à un court-métrage. Tourné près de Caen, il a été présenté au concours « Non au harcèlement » de l'Éducation nationale et a obtenu une mention « coup de cœur » au niveau académique en mai 2022.

En tant que directrice du local jeunes de Saint-André-sur-Orne, je porte depuis 2019 des actions de prévention autour de la thématique du harcèlement scolaire. Je sensibilise les adolescents via des outils pédagogiques comme « Graines de philo » ou des débats en tout genre.

ou des actes. Par exemple aujourd'hui, il arrive qu'un jeune reprenne un de ses copains en lui rappelant l'impact du mot ou de la phrase qu'il vient d'employer envers sa victime.

Ils sont désormais capables de reconnaître les différents rôles dans une situation de harcèlement tels que le harceleur, la victime, les témoins ou



© Les Francas du Calvados

les spectateurs et surtout de savoir comment réagir : toujours en parler à un adulte et si besoin, appeler le 3020 ou 3018.

J'ai aussi recueilli plusieurs témoignages de jeunes qui taisaient leur souffrance vis-à-vis de leurs familles. Il est important d'en discuter avec les parents. Mon retour leur permet de mieux accompagner leur enfant.

Cette année, les jeunes de Saint-André-sur-Orne ont sensibilisé les jeunes du local de Colombelles pour créer ensemble une nouvelle vidéo « ETHAN » qui parle de l'expérience vécue d'un jeune sur l'obésité. ■

**Fadimé Tugay**, directrice du local jeunes de Saint-André-sur-Orne

En 2022, je leur ai proposé de créer un court-métrage pour leur permettre de comprendre les impacts du harcèlement sur les individus. Ils ont choisi de créer une vidéo sur le « cyberharcèlement ». Dans ce film, Max est fan de maquillage et choisit de partager sa passion sur les réseaux sociaux. Cette vidéo devient virale et détruit sa santé mentale à cause des insultes et moqueries auxquelles il fait face.

Grâce à des aides de la commune, le groupe a été accompagné par des professionnels dans la réalisation de ce film (société Greenway). Et ce court-métrage « MAX-MAKEUP » a reçu le prix « coup de cœur » mention cyberharcèlement du concours « Non au harcèlement » de l'Éducation nationale au niveau de l'académie de Normandie.

### Impacts

Grâce à ces ateliers, les jeunes ont pris conscience de la portée des mots, des gestes

**EN SAVOIR PLUS**  
**Prix Non au harcèlement**  
Retrouvez les lauréats sur : <https://www.education.gouv.fr/prix-non-au-harcèlement-12137>



## Les Francas engagés aux côtés des jeunes Landais-es



Education aux médias, démarche de projet, engagement : depuis 2016, les Francas des Landes accompagnent le dispositif « collégiens citoyens ». Rapidement l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) y a pris toute sa place et aujourd'hui 25 collèves y participent.

En 2008, le conseil départemental a institué avec Les Francas des Landes le « conseil départemental des jeunes ». À partir de 2016, le dispositif évolue vers « collégiens citoyens » qui s'est naturellement inscrit dans l'application de la circulaire de généralisation de l'EMI à l'École et avec pour projet principal, une webradio dans des collèges pilotes. Aujourd'hui, chaque collègue choisit son moyen d'expression, radio, vidéo et autres formes de productions artistiques.

### Une dynamique aguerrie

Les Francas coordonnent ce programme pour la cinquième année autour d'une thématique sociétale choisie en concertation : la lutte contre les discriminations en 2022-2023.

Benoît Gourdet est en charge de ces projets citoyens. Grâce aux Francas, les collégiens accèdent à des moyens techniques et sont accompagnés par des documentalistes, assistants d'éducation, conseillers principaux d'éducation ou professeurs de leur école.

Leurs projets sont mis en commun sur la plateforme : <http://www.collégiens-citoyens.francas40.fr/>

### Un dispositif d'amélioration continue

Nous organisons toujours un temps fort autour de la semaine de la presse



# De nouveaux espaces de participation et d'engagement

Les Francas de Tarn-et-Garonne ont souhaité renforcer leurs actions et initiatives avec et en direction des adolescent·es et des jeunes adultes. Parmi les projets initiés, il s'agit de créer de nouveaux espaces de participation et de mettre en place des accompagnements de jeunes.

Des collégiens interviewent le député Boris Vallaud dans le cadre de la journée contre les violences faites aux femmes en novembre 2022. © Les Francas des Landes

et des médias. Et en fin d'année scolaire, un forum permet à tous de présenter les projets réalisés.

Nous apportons chaque année des ajustements, voire des évolutions marquantes, comme cette année des « Masterclass » avec des journalistes reporters de guerre, des dessinateurs de presse et des journalistes radio. Au total 150 à 200 jeunes y participent.

La réussite de cette démarche repose, à mon avis, sur la qualité du lien développé avec les collègues du département. Ils sont un relais indispensable de notre action.

## Des initiatives qui font des émules

Le dispositif « Collégiens Citoyens » est un axe fort de notre programme. Il a renforcé notre légitimité auprès de nos partenaires. Le département est d'ailleurs prêt à nous accorder à nouveau sa confiance pour développer un nouveau projet inspiré d'une initiative en Seine Saint-Denis. ■

**Philippe Lucante,**  
directeur des Francas des Landes

Le dispositif mentionné « Une webradio un parrain » est initié par le ministre de l'Éducation nationale. L'enjeu : une dotation financière, le soutien du CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) et le parrainage par un média (y compris par une radio Francas par exemple). ■



© Les Francas de Tarn-et-Garonne

Les Francas de Tarn-et-Garonne ont construit une stratégie de développement en réponse au sentiment renvoyé par les structures jeunesse en période Covid, isolement, besoins de ressources et de temps de réflexion en commun, soit :

- animer un réseau départemental jeunesse
- travailler avec la Caisse d'allocations familiales et le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) à des formations continues (posture, démarche d'aller vers, accompagnement de projets de jeunes)
- diffuser, valoriser et animer le dispositif ATEC<sup>1</sup>
- mettre en place des espaces de valorisation (festival de projets de jeunes, livret de l'engagement...).

## L'accueil de loisirs ados de Villenouvelle

En plus de ces missions de tête de réseau, l'association a fait le choix, depuis février 2022, de structurer un accueil éducatif déclaré à Villenouvelle, quartier prioritaire de la ville de Montauban, ouvert aux vacances scolaires. Favoriser ainsi les projets de jeunes permet :

- d'agir sur la confiance envers les adultes par une relation éducative bienveillante
- d'aider à l'acceptation des cadres collectifs, par l'implication dans leur construction et application

1 – Une ATEC est une association d'enfants ou d'adolescentes qui agissent ensemble pour la réalisation d'un projet.

- d'améliorer les relations entre les petits et les grands, afin de construire des relations sereines, sans intimidation ou influence
- de développer chez les adolescent·es la connaissance, la confiance en soi et l'esprit critique
- de travailler sur l'acceptation de l'autre, permettre une ouverture au monde, un décloisonnement et faciliter la mobilité.

Cette expérimentation est donc ancrée dans un contexte d'intervention particulier, en réponse à un besoin exprimé par des jeunes et des habitants.

Forts de cette dynamique, les SDJES du Lot, de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne ont en 2023 sollicité les Francas pour accompagner les territoires dans leur politique enfance jeunesse à réfléchir à l'intégration des adolescent·es dans les Projets éducatifs territoriaux (PEDT).

Pour aller plus loin, les Francas proposent de mettre en place des expérimentations avec le réseau d'acteurs jeunesse sur les CLAC, centres de loisirs associés aux collèges. ■

**Sandrine Lasserre,**  
directrice des Francas de Tarn-et-Garonne



© Les Francas de Tarn-et-Garonne

# Porter la **voix** des employeurs de l'**Éducation populaire**

*Didier Jacquemain a été délégué aux Francas pendant plus de trente ans puis Délégué général jusqu'en 2017.*

*Il continue aujourd'hui à représenter la Fédération nationale des Francas à la présidence d'Hexopée, l'organisation professionnelle de l'éducation populaire, de la jeunesse, des loisirs, des sports, du tourisme social et du logement accompagné.*

## L'Éducation populaire chevillée au corps

**D**idier nous raconte qu'il n'a que 16 ans lorsque l'opportunité lui est donnée de s'engager dans l'action collective en participant à l'encadrement des enfants et des adolescents dans les centres de loisirs. Il y a découvert les notions d'engagement, de militantisme pour la cause enfantine et l'éducation par les loisirs. Élève d'une École normale pour devenir instituteur, il a poursuivi en parallèle un parcours militant au sein des Francas en tant qu'animateur, directeur de centre, formateur d'animateurs et responsable de sessions. Son expérience comme enseignant l'a conforté dans l'idée qu'il fallait trouver des approches et des pratiques pédagogiques qui garantissent l'adhésion des publics, dans un esprit plus proche de celui de l'éducation populaire que de celui en vigueur, à cette époque, au sein de l'Éducation nationale. Alors qu'il projette de s'engager, en tant qu'instituteur dans le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive, les Francas lui proposent de devenir délégué dans le département de l'Yonne. C'est à ce moment que la voie d'un engagement permanent

aux Francas s'est ouverte à lui et qu'il ne l'a jamais quittée. Sept ans plus tard, après avoir développé un secteur de formation professionnelle, il devient délégué en charge de la région Bourgogne avant de rejoindre le niveau national. Pendant dix-huit ans, il y a assumé différentes responsabilités et notamment la coordination de l'activité de l'Institut pour l'action éducative et sociale, un des premiers espaces qui ait formalisé les projets éducatifs locaux. Il a également eu en charge la communication et l'information dans une logique de mobilisation du Mouvement et de ses acteurs. En 2012, il devient Délégué général jusqu'à sa retraite en 2017.

## Une inépuisable source d'inspiration

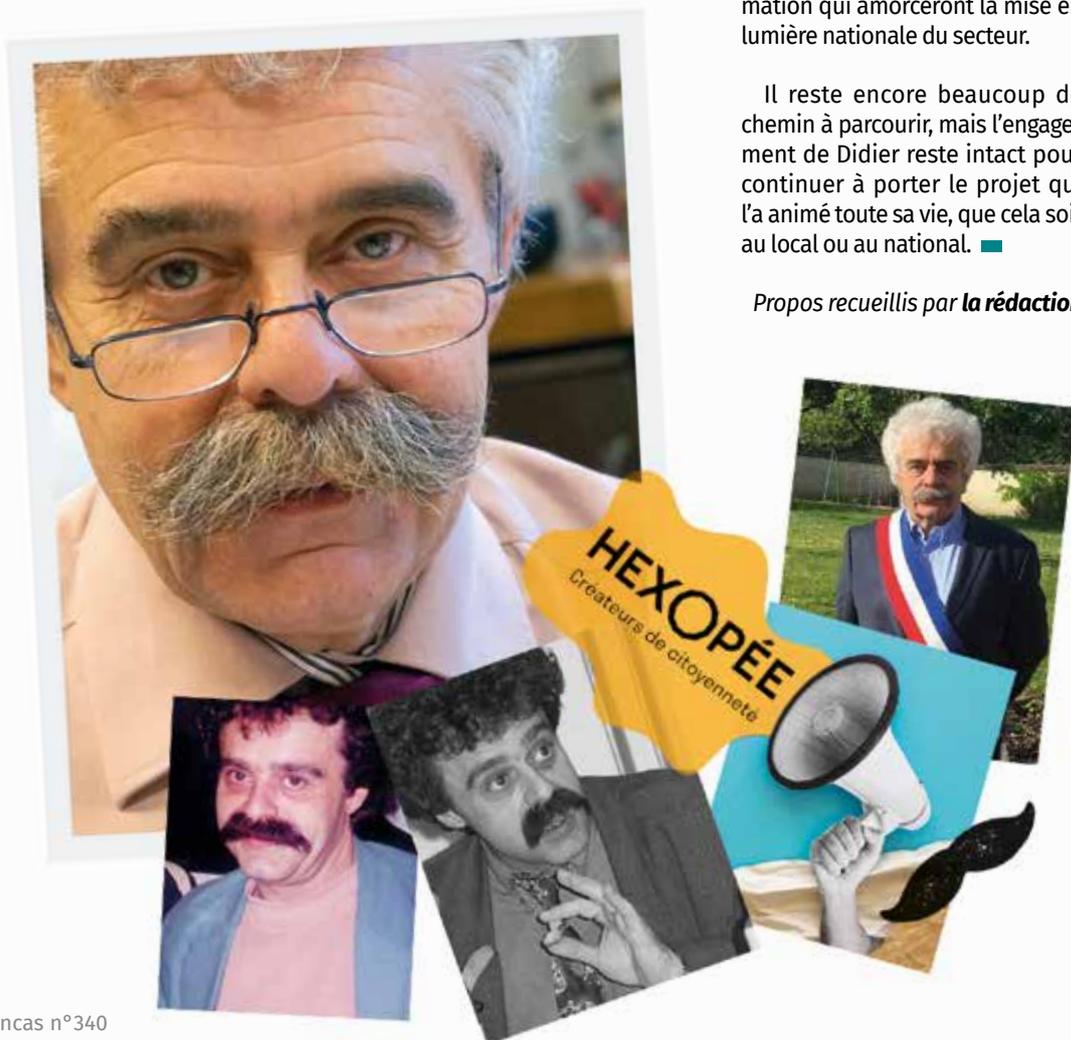
À la fois développeur et initiateur de transformations, Didier a eu comme fil conducteur l'accompagnement des territoires. Il retient de chacune de ses responsabilités l'opportunité extraordinaire de créer, d'innover, d'inventer et de mettre en œuvre pour que cela ait un impact concret sur le terrain.

Son départ à la retraite n'a finalement pas ralenti cet engouement puisqu'il poursuit son engagement d'élu local, aujourd'hui en tant que maire et s'engage immédiatement à la présidence du CNEA (Conseil national des employeurs d'avenir). Sa conviction est que les employeurs de l'Éducation populaire, qui représentent une économie importante et des centaines de milliers d'emplois, doivent davantage faire valoir leurs spécificités. Cette vision se traduit dès 2018 dans un manifeste qui revendique l'identité particulière de nos structures et leur mission d'intérêt général. La transformation est amorcée... En quelques années, le CNEA devient Hexopée et fait entendre plus fortement dans le débat public la voix des employeurs de l'Éducation populaire.

C'est ainsi qu'au sortir de la crise sanitaire et porté par ses membres, Hexopée interpelle le gouvernement sur les difficultés de recrutement que traverse le secteur de l'animation et sur le risque que cette fragilité fait peser sur les conditions d'accueil de millions d'enfants de notre pays. Didier participe ainsi à l'organisation des Assises de l'Animation qui amorceront la mise en lumière nationale du secteur.

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais l'engagement de Didier reste intact pour continuer à porter le projet qui l'a animé toute sa vie, que cela soit au local ou au national. ■

Propos recueillis par **la rédaction**



À l'école, entre 12 et 14 heures, les enfants alternent les activités : repas, jeux, lecture, repos... La ville de Périgny a choisi les Francas pour accompagner l'écriture d'une charte de cette pause méridienne, en coconstruction avec l'ensemble des acteurs éducatifs et avec la contribution des enfants des écoles de la ville.

### Impliquer les enfants

Le cadre des Francas est posé : participation des enfants, travail en coconstruction d'une culture commune aux acteurs éducatifs. Virginie Pouilloux prend le projet à bras-le-corps et commence par un travail d'audit : « Je me suis rendue dans toutes les écoles pour observer les espaces et questionner les enfants sur le temps du midi.

Dans cette démarche, il est nécessaire de partir du postulat que les enfants sont pertinents et qu'il faut donc prendre le temps de les écouter. »

## « LA PAUSE DÉJEUNER, C'EST SACRÉ ! »



© Les Francas de Charente-Maritime

# Charte méridienne : donner du sens à la parole de l'enfant

base commune (cadre, définition des missions, objectifs pédagogiques) et des éléments propres à chaque établissement : présentation des espaces et des équipes pédagogiques, organisation, protocole hygiène, règles de vie.

Les Francas de Charente-Maritime ont porté pendant près de deux ans le projet de charte de la pause méridienne de la ville de Périgny. À la tête du projet, la directrice de l'association départementale donne les clés d'une démarche participative.

### Instaurer le dialogue entre enseignants et animateurs pour un objectif commun

Je me suis appliquée à valoriser la cohérence des idées des enfants auprès des adultes lors des réunions de travail collectives avec les enseignants, agent-es de la collectivité, animatrices et directrice Périjeunesse, parents d'élèves et l'élue.

### Restitution aux enfants

Forte des thèmes identifiés, je suis retournée dans les écoles m'adresser aux enfants pendant leur pause méridienne. Mon intention était de les faire participer activement à l'élaboration d'affiches dans les écoles.

Au total, les enfants ont produit une quarantaine de dessins pour expliquer

comment ils choisiraient d'illustrer les grandes thématiques.

Puis j'ai fait appel à l'illustrateur Lamisseb à qui j'ai remis le fruit de ce travail pour redessiner neuf affiches s'appuyant sur les idées et les conceptions des enfants.

### Une démarche globale

Ces affichages répondaient à la demande initiale de la mairie, mais il est apparu évident qu'il fallait également produire un outil pour les adultes, l'objectif de ce travail étant de construire un socle commun sur lequel s'appuyer afin que tous vivent un temps agréable ensemble.

Cette charte est donc déclinée sous différents formats adaptés à chacun : mairie, établissement, animateurs, agents et parents. Elle comporte une

### Les clés du succès

- **La posture** : partir du principe que chacun fait bien son travail et chercher à comprendre plutôt qu'à relever d'éventuels manquements
- **La méthode** : faire émerger des solutions. Rester ouvert à la discussion.
- **Mon truc en plus** : apprendre les prénoms de tous dès la première heure pour m'intégrer à l'équipe et en être un acteur à part entière.

### Mon conseil : bien évaluer le temps

Je n'avais pas mesuré le temps passé dans les écoles, en amont et en aval du projet. C'est un temps offert mais je tenais à aller au fond des choses et à avoir un outil de qualité qui puisse faire rayonner l'association.

Je me réjouis que ce travail ait eu un impact sur la vie des enfants et ait créé une synergie entre des acteurs qui vont continuer d'agir ensemble. C'est une belle récompense, car j'ai de l'ambition pour les valeurs des Francas... ■

Virginie Pouilloux, directrice des Francas de Charente-Maritime



© D. Leffleuil d'après Freepik.com

# Panorama des formations professionnelles qualifiantes dans le secteur de l'animation

*Faire reconnaître les connaissances, les capacités et les savoir-être des permanentes de l'animation socioéducative par des diplômes professionnels tout au long de leur carrière, est un principe fort des Francas. C'est également un enjeu majeur d'attractivité pour la filière.*

## La filière JEPS de formation continue

Elle se structure autour de quatre formations. Il est à noter que celles-ci sont en cours de redéfinition par l'Etat afin de mieux reconnaître les compétences qui sont associées à chacune d'elle. Des évolutions sont donc attendues en 2024.

– **Le Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CPJEPS, niveau CAP)**, mention « animateur d'activités et de vie quotidienne », prépare au métier d'animateur ou d'animatrice et à l'intervention dans les champs péri- et extra-scolaires ainsi que dans le cadre de séjours, d'accueils collectifs avec ou sans hébergement.

– **Le Certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire »** délivré par la branche ECLAT (anciennement animation), permet de développer des compétences en matière d'accueil des enfants et de leur famille, de conception de projet d'animation, de conduite de temps d'animation au sein de structures d'animation périscolaires.

– **Le Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BPJEPS, niveau bac)**, spécialité « animateur », amène à une qualification permettant d'exercer le métier d'animateur ou d'animatrice. La mention « loisirs tous publics » permet la construction de compétences dans la conception et

la mise en œuvre de projets socioéducatifs ou culturels et vise à développer les compétences à animer auprès de tous types de publics et dans tous lieux d'accueil. Elle peut permettre en outre la direction d'Accueils collectifs de mineurs.

- **Le diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (DEJEPS, niveau bac+2)** « animation socioéducative et culturelle » amène à une qualification professionnelle permettant de devenir coordonnateur au sein de différentes structures. La mention « développement de projets, territoires et réseaux » (DPTR) vise des compétences à animer des réseaux et à mettre en place des actions concertées avec d'autres acteurs d'un territoire.
- **Le diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (DESJEPS, niveau bac+4)** « animation socio-éducative et culturelle » amène à une qualification professionnelle permettant de devenir directeur ou directrice de structure ou de projet. Le but : acquérir des compétences au pilotage du projet de développement d'une organisation et à l'accompagnement des élus à la prise de décisions.

## Les formations initiales de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

- **Un bac professionnel « animation enfance et personnes âgées »**. La formation prépare au métier d'animateur ou d'animatrice auprès d'enfants, d'adolescentes et de personnes en perte d'autonomie.
- **Le DUT Carrières sociales** forme des animateurs et des animatrices gérant des projets d'animation en direction de publics variés.
- **La licence professionnelle « métiers de l'animation sociale, socioéducative et socioculturelle »** prépare à la conception, au pilotage et à l'évaluation des projets ainsi qu'à l'organisation de la coordination.
- **Des masters spécialisés** existent autour des politiques publiques et notamment des politiques enfance-jeunesse. ■

Les équipes d'animation des centres de loisirs éducatifs sont sans nul doute le pilier d'une action éducative de qualité auprès des enfants et des adolescent-es. Depuis quelques années, leur développement, notamment sur les temps périscolaires, confronte les organisateurs à des tensions dans la composition des équipes occasionnelles ou professionnelles. Ce phénomène est d'autant plus perceptible au sortir de la crise sanitaire qui a ralenti les dynamiques de formation. Camaraderie met en avant quelques initiatives qui structurent la constitution ou la consolidation des équipes d'animation. ■

- p.10 Animateur ou animatrice, un engagement et un métier à mieux reconnaître
- p.12 Prospector pour renouveler les équipes : un investissement pour l'avenir
- p.13 L'intercommunalité : un espace dynamique de mutualisation et de formation
- p.14 BAFA de territoire. Pivot de l'accompagnement des parcours de formation
- p.15 BAFA de territoire. Vecteur d'enrichissement des parcours personnels
- p.16 La formation comme espace de rencontre entre animation professionnelle et occasionnelle

# L'animation, un secteur à mieux reconnaître

**Ont contribué à ce dossier :** Pierre Benhalla, Mélanie Bertocchi, Mathias Cadot, Florianne Duval, Cyril Ledoux, Elona Maillard, Mathieu Noblet, Dominique Topin, Stéphane Touraine, Théophile Villers



# Animateur ou animatrice, un engagement et un métier à mieux reconnaître

*Les équipes d'animation des centres de loisirs éducatifs sont sans nul doute le pilier d'une action éducative de qualité auprès des enfants et des adolescent·es. Depuis quelques années, leur développement, notamment sur les temps périscolaires, confronte les organisateurs à des tensions dans la composition des équipes occasionnelles ou professionnelles. Ce phénomène est d'autant plus perceptible au sortir de la crise sanitaire qui a ralenti les dynamiques de formation.*

Depuis la mise en place de la Convention collective de l'animation en 1988 et la structuration de la filière « animation » de la fonction publique territoriale, les métiers, les emplois et les formations professionnelles du champ socioéducatif se sont développés pour prendre en compte la diversité des besoins territoriaux. La place des centres de loisirs éducatifs n'a cessé d'être renforcée et le rôle pivot qu'ils occupent dans les politiques éducatives locales n'est aujourd'hui plus à démontrer. La crise sanitaire a contribué à mettre en évidence leur rôle accru aux côtés de l'École, dans les périodes de confinement comme lors de la reprise d'activité.

## L'ANIMATION, UNE FILIÈRE QUI COMPTE

En 2021 - 2022, 31243 accueils de loisirs sont présents sur le territoire national, qui proposent environ 2,1 millions de places sur la semaine scolaire et 1,42 million sur les périodes de vacances. Ce dernier chiffre est en constante augmentation. Par ailleurs, d'après les dernières données de la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF), le financement des

centres de loisirs est assuré à 54 % par les collectivités territoriales, à 21,5 % par les Caisses d'allocations familiales (CAF) et à 22 % par les familles.

De fait, les centres de loisirs éducatifs mobilisent un nombre croissant d'animateurs et d'animatrices. On estime fin 2021 à 300 000 le nombre de salariés agissant au sein de la branche Eclat (anciennement animation) et à 136 000 le nombre d'agents de la filière animation des collectivités territoriales. Derrière ces chiffres, on retrouve les deux statuts d'animateurs et d'animatrices socioéducatifs que les Francas dissocient depuis 1994 : un statut occasionnel et un statut professionnel. En effet, ces deux statuts amènent à exercer des missions connexes, mais à avoir dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets éducatifs et pédagogiques des rôles et des responsabilités différents. Ils sont complémentaires et indissociables pour faire vivre un projet de centre de loisirs éducatif et doivent bénéficier à cet effet chacun d'une formation spécifique.

## UN CONTEXTE DE RECRUTEMENT CONTRAINT DANS LES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

À rebours des besoins croissants, les organisateurs, qu'ils soient publics ou associatifs, peinent aujourd'hui à composer les équipes en respectant les exigences de qualification. La dernière enquête de « l'Observatoire des centres de loisirs éducatifs » met en exergue que 58 % des organisateurs ont rencontré des difficultés dans la composition des équipes pour l'été 2022. La tendance s'est poursuivie à la rentrée pour 54 % d'entre eux jusqu'à laisser vacants 25 % des emplois proposés. Outre la tension sur la vie des équipes, cette réalité a des répercussions directes sur l'offre éducative pouvant conduire à la diminution du nombre de places proposées dans les centres de loisirs, à l'annulation de séjours accessoires ou au report de projets qualitatifs trop mobilisateurs. Une partie des analyses renvoie à la forte baisse du nombre de diplômés du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) depuis 3 ans qui tend à s'enrayer en 2022. Toutefois, ce fait conjoncturel ne doit pas occulter les difficultés plus structurelles que rencontre la filière et qui impactent très directement l'attractivité de la fonction d'animateur ou d'animatrice. Nous faisons là référence aux niveaux des rémunérations, à la nature des emplois qui sont souvent à temps partiel et précaires, au manque d'accessibilité des formations professionnelles qualifiantes, aux difficultés pouvant exister dans le financement du BAFA... Aussi, à l'heure où la place qu'occupent les centres de loisirs est reconnue sur le plan institutionnel, la structuration de la filière dans toute sa diversité est un impératif.

58 % des organisateurs ont rencontré des difficultés dans la composition des équipes pour l'été 2022. La tendance s'est poursuivie à la rentrée pour 54 % d'entre eux jusqu'à laisser vacants 25 % des emplois proposés.



# Prospecter pour renouveler les équipes : un investissement pour l'avenir

*Créée en 1985, l'Accoord à Nantes anime les 22 centres sociaux, les 46 accueils de loisirs et les 18 espaces adolescents de la ville. Elle investit sur un plan de formation continue ambitieux pour constituer des équipes stables et accompagner la qualité de son action éducative. Le témoignage de son directeur général, Mathias Cadot, entre en résonance avec celui de Théophile Villers, salarié ayant bénéficié de ces actions.*

## Quelles sont les réalités d'emploi à l'Accoord ces derniers mois ?

**Mathias Cadot :** Comme toutes les associations Enfance Jeunesse, elle connaît des difficultés de recrutement. Attractivité des métiers, conditions d'emploi et de salaires, évolution de la relation au travail au lendemain du Covid : beaucoup de phénomènes expliquent sans doute cette situation.



© Accoord

## Quelles dispositions a prises l'Accoord pour faire face à ces difficultés ?

**Mathias Cadot :** Nous avons tenté d'anticiper davantage et de prospecter pour renouveler les équipes en utilisant plusieurs leviers. L'engagement volontaire par exemple, mobilise un dispositif Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) « citoyen » : prise en charge intégrale des coûts, assurance d'un stage pratique et action éducative en dehors des accueils de loisirs. C'est une première étape.

En parallèle, nous proposons depuis trois ans une cinquantaine d'emplois d'aide-animateurs à des jeunes issus des quartiers prioritaires qui passent un mois dans un centre socioculturel. À la fin de l'été, nous réunissons tous les jeunes pour leur proposer de poursuivre avec nous à travers un service civique, une offre en apprentissage ou un emploi direct. Nous avons donc mis en œuvre trois Certificats professionnels de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (CPJEPS) avec le soutien des Francas des Pays de la Loire pour offrir ce premier niveau de formation en apprentissage.

Une trentaine de jeunes sont donc aujourd'hui en alternance et pour faciliter leurs parcours, nous avons recruté une personne dédiée à leur suivi.

Ces actions sont un investissement pour l'avenir. Cela ne nous empêche pas, en parallèle, de réfléchir aux formats des postes offerts, de structurer des temps de travail le plus proche possible du temps complet et de proposer un plan de formation continue allant au-delà des obligations réglementaires. ■

*Propos recueillis par Mathieu Noblet, délégué fédéral Pays de la Loire*

## Focus sur le parcours de Théophile Villers, animateur ados à l'Accoord

### *Ton parcours s'inscrit dans un projet de réorientation professionnelle. Peux-tu nous en dire plus ?*

**Théophile :** J'ai débuté dans le commerce de matériel nautique en Bretagne et à Paris. Je me suis installé à Nantes juste avant le confinement. La période Covid m'a permis de réfléchir à la suite et j'ai entamé un bilan de compétences qui m'a orienté vers les métiers des accueils de loisirs et d'accueil jeunes. Ces éléments ont fait écho à mon expérience de scoutisme pendant mon enfance et mon adolescence.

### *Comment as-tu rencontré l'Accoord ?*

**Théophile :** En juillet 2020, à 30 ans, j'ai passé la première partie de mon BAFA avec les Francas à Nantes. J'ai enchaîné avec une expérience en séjour de vacances et en Accueil collectif de mineurs (ACM). Ces deux mois m'ont beaucoup plu et donné envie de me professionnaliser. Je me suis donc inscrit pour un CPJEPS en alternance suite à une information collective des Francas.

### *Comment s'est déroulée la formation ?*

**Théophile :** J'avais déjà expérimenté l'alternance dans ma formation en commerce. Les échanges avec mes camarades étaient très riches car on pouvait mettre en pratique au club ados ce que l'on apprenait en centre de formation.

### *Que fais-tu aujourd'hui ?*

**Théophile :** Je suis en CDI à 28 heures par semaine à l'Accoord en animation ados dans l'est de Nantes. C'est très stimulant car cela implique d'être attractif tout en accompagnant les envies des jeunes. On s'inscrit dans le long terme, on se donne le temps de construire une relation de confiance.

### *Quel sont tes projets ?*

**Théophile :** Je souhaite poursuivre dans l'animation et prochainement passer mon Brevet de Surveillant de Baignade et le BPJEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) spécialité « Animateur » mention « Loisirs tous publics » (LTP). À terme, j'aimerais prendre davantage de responsabilités avec des directions de séjour, d'accueil de loisirs, de structure... ■

Dans l'Ain, la communauté de communes de la Dombes a mis en place un service de mutualisation intercommunal, appelé le service commun enfance jeunesse. Il est proposé aux trente-six communes qui la composent et a vocation d'apporter une cohérence territoriale au service des habitants en faveur des enfants et des jeunes.



# L'intercommunalité : un espace dynamique de mutualisation et de formation

Territoire rural, la communauté de communes de la Dombes réunit vingt-sept écoles, avec vingt-cinq gestionnaires périscolaires différents (certains sites en gestion municipale, d'autres en gestion associative). Parmi eux, neuf accueils collectifs de mineurs sont déclarés. Les communes gèrent directement les actions en direction de l'enfance et de la jeunesse, mais mutualisent leurs moyens au sein d'un service commun intercommunal.

Le service commun enfance jeunesse travaille depuis plusieurs années en partenariat avec les Francas de l'Ain à un objectif commun : permettre aux enfants d'être accueillis dans des conditions qui permettent le bien-être, favorisent le vivre-ensemble et la réussite éducative.

## GARANTIR LA QUALITÉ DE L'ACTION ÉDUCATIVE SUR TOUTES LES COMMUNES

« Chaque enfant, chaque famille, est unique. Les enfants accueillis portent leur histoire et leur singularité. Quel que soit le mode de vie de leur famille, quelles que soient leurs situations particulières, sociales, de santé ou de handicap, toutes et tous doivent pouvoir être accueillis. L'accueil périscolaire doit répondre aux attentes spécifiques de chaque enfant, en lien avec sa famille, en favorisant le vivre-ensemble et l'égalité entre tous les enfants. Il doit offrir aux enfants les conditions d'un accueil sécurisant, personnalisé, ludique, encourageant sa vitalité, son désir

d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser. Accueillir un enfant c'est prendre soin de sa vulnérabilité et de ses potentialités.

Les professionnels accueillent les enfants avec compétence, sensibilité, affection et respect. Les gestionnaires sont garants des conditions d'accueil », explique Laetitia Baille, coordinatrice du service commun enfance jeunesse.

## DES JOURNÉES FORMATIVES COMME LEVIER D'ANIMATION

Pour concrétiser cela, les Francas de l'Ain et la communauté de communes de la Dombes mettent en place chaque année des journées formatives à destination des agents périscolaires travaillant sur des accueils des matins, midis ou soirs non déclarés.

En 2023, un nouvel accompagnement a été proposé, cette fois-ci sous forme de tables rondes, à destination des gestionnaires périscolaires.

Élu-es et professionnel-les ont pu se rencontrer, s'enrichir, et réfléchir ensemble à des pistes de mutualisation sur les questions autour de la gestion des Projets d'Accueil Individualisés (PAI), du lien aux familles, des outils de gestion des inscriptions ou encore de la gestion du personnel. ■

Propos recueillis par **Florianne Duval**, chargée de développement de l'action éducative locale dans l'Ain



# BAFA de territoire

## Pivot de l'accompagnement des parcours de formation

*L'obtention du BAFA n'est pas forcément un chemin tranquille et nombreux sont ceux qui débutent ce parcours sans l'achever. Les Francas de la Vienne ont travaillé sur les conditions d'accès, d'accompagnement et de réussite du BAFA, alors que de nombreuses structures éducatives manquent d'intervenantes formées.*

**D**ébuter une formation de Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) représente encore aujourd'hui un premier engagement, un premier pas vers une responsabilité d'adulte. Mais l'on peut alors se confronter à des difficultés de mobilité (transport), financières (coût des déplacements et de la formation) et affectives ou psychologiques (quitter son territoire de vie, ses habitudes, son quotidien, ses amis...). Par ailleurs, les modalités d'organisation du stage (internat, demi-pension, externat) peuvent elles aussi être des freins à l'obtention de ce brevet d'aptitude.

Ainsi, depuis quatre ans, les Francas de la Vienne proposent des parcours « BAFA de territoire » qui placent la question de l'accompagnement des jeunes au cœur de la démarche.

Cette initiative repose tout d'abord sur le lien que nous tissons avec les élu-es d'une collectivité qui devient notre partenaire opérationnel et financier. Le fait de faciliter l'accès à cette formation et de permettre ainsi à des jeunes de s'investir sur leur territoire de vie, suscite le plus souvent l'adhésion de la collectivité qui prend en charge l'alimentation et l'hébergement.

Ce projet nécessite un engagement des organisateurs locaux d'accueils de loisirs (associatifs ou publics) pour la mise à disposition de membres leur personnel et pour l'accueil des jeunes en stage pratique rémunéré. La contractualisation permet alors de déployer le plan d'action.

### UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Un travail s'engage avec les acteurs jeunesse afin de définir collectivement ce que signifie accompagner

un jeune durant ce parcours. Ceux repérés et volontaires, auxquels s'ajoutent parfois les agents périscolaires de la collectivité non formés, bénéficient ainsi d'un accompagnement individualisé quel que soit leur lieu d'habitation dans la communauté de communes.

Une fois la session de formation générale effectuée, une rencontre permet d'échanger avec les référents jeunesse sur le vécu de chaque stagiaire. Nous définissons ensuite collectivement un protocole d'accompagnement avec le directeur ou la directrice des accueils de loisirs, afin que chaque jeune soit accompagné de manière individualisée durant son stage pratique.

### UN BILAN PERSONNALISÉ

À l'issue de cette période, nous proposons aux stagiaires une rencontre permettant d'amorcer le bilan de leur première expérience et d'identifier la thématique de l'approfondissement. Le parcours s'achève par une remise officielle des brevets par les services du Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, en présence de représentants du territoire.

Louann, qui vient d'achever son parcours, déclare : « *Le fait que la formation se déroule à côté de chez moi a permis de m'y inscrire car je n'aurais pas pu me déplacer plus loin et le prix étant moins élevé, c'était parfait pour ma famille. En plus, on retrouve les mêmes stagiaires et surtout les mêmes formateurs, ce qui est pratique pour nous suivre !* » ■

**Stéphane Touraine,**  
chargé de mission, Francas de la Vienne





© Les Francas de Meurthe-et-Moselle

# Vecteur d'enrichissement des **parcours personnels**

Le « Bafa territoire » est un brevet d'aptitude complet proposé à des jeunes repérés localement par les organisateurs d'Accueils collectifs de mineurs (ACM). Il favorise l'investissement dans le collectif bénévole des Francas de Meurthe-et-Moselle. Les organisateurs, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental participent à sa prise en charge, permettant l'accès à tous.



**TÉMOIGNAGE DE GILLES CHENTNICKI, DIRECTEUR  
DU CARREFOUR JEUNESSE DE VALLEROY**

## Que pensez-vous du Bafa territoire ?

Il permet de répondre à une demande locale, de dynamiser l'animation du territoire et de faciliter l'engagement des jeunes en structure en les mettant en contact avec un réseau de partenaires locaux.

## Comment sont accompagnés les stagiaires ?

Les Francas organisent leur suivi à chaque étape. Durant le stage pratique, en faisant le point avec le directeur de l'ACM, et tout au long du parcours en proposant des formations complémentaires gratuites pour acquérir d'autres techniques d'animation, une vraie plus-value pour nos animateurs.

## En quoi ce dispositif participe-t-il à la stabilité des équipes ?

Il renforce la notion d'engagement auprès des structures et vient donc enrichir la composition des équipes. Rappelons que sa mise en place sur le territoire de notre communauté de communes (Orne Lorraine Confluences) est consécutif à un manque d'animateurs qui pouvait compromettre l'ouverture de certains ACM.

## Le Bafa favorise-t-il l'implication des jeunes ?

Oui et non. D'un côté, nous remarquons leur forte implication en amont et jusqu'au stage d'approfondissement. D'un autre côté, nous savons qu'une fois le Bafa en poche, quelques-uns seront présents aux vacances d'été suivantes et rarement au-delà, du fait soit de leur avancée en âge qui les conduit vers d'autres centres d'intérêt, soit du fait d'une nouvelle orientation. ■

Propos recueillis par **Cyril Ledoux**, directeur général des Francas de Meurthe-et-Moselle et **Dominique Topin**, délégué fédéral Grand-Est

## Témoignage d'Elona Maillard, animatrice

### Comment as-tu accédé à un Bafa territoire ?

Les Francas travaillaient avec le Centre Socio Culturel et proposaient de former des animateurs pour les ACM. Je n'avais pas du tout l'intention de passer cette formation qui représentait un coût trop élevé pour moi, mais j'ai tout de suite profité de cette opportunité.

### Que penses-tu du Bafa territoire ?

C'est une excellente manière de former plus de personnes et de rendre la qualification plus attractive. Il permet aux organisateurs de toucher plus de jeunes et de les sensibiliser à des dynamiques propres à leur territoire, par des animations « du terroir ».

### Comment as-tu trouvé des espaces d'engagement en direction des enfants ?

Lors de ma formation Bafa, on nous a parlé du groupe local d'animateur, qui est le premier espace d'engagement que j'ai connu. Puis je me suis impliquée dans des événements et manifestations des Francas pour finalement m'engager sur un front plus politique au sein du comité directeur.

Aujourd'hui, je suis toujours bénévole dans le groupe local, j'interviens sur des formations Bafa et je suis au conseil d'administration.

### Ton Bafa a-t-il contribué à ton parcours ?

Ma formation Bafa m'a fait totalement repenser mon parcours. Je suis passée d'une licence en anglais à une licence de sociologie. Je me forme pour passer des concours de l'Éducation nationale (conseiller principal d'éducation...) et construire une carrière auprès des enfants et adolescent·es qui permettra de non seulement les aider, mais aussi de m'épanouir. ■



△ Équipe régionale de formation du Centre - Val de Loire.

# La **formation** comme espace de rencontre entre **animation professionnelle** et **occasionnelle**

*Dans le cadre sa convention avec les Francas, la Communauté de commune des Terres du Haut-Berry dans le département du Cher, mobilise son équipe professionnelle pour l'encadrement de sessions BAFA et BAFD. Une initiative remarquable qui renforce le lien entre animation professionnelle et volontaire.*

**A**u sein des agents de la communauté de communes, il y a toujours eu des militants proches du Mouvement des Francas. Le lien s'est donc construit au fil des années. Puis, par l'adhésion collective, est arrivée la formalisation d'une mise à disposition des agents de la collectivité dans une convention d'engagements mutuels.

Concrètement, la programmation des stages pour les Brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD) est abordée avec les équipes en début d'année et pleinement intégrée dans leur annualisation du temps de travail.

La collectivité met ainsi à disposition ses agents pour encadrer avec les Francas, elle embauche même des vacataires pour les remplacer pendant les stages.

Les trois-quarts des agents de l'équipe actuelle ont déjà encadré au moins une formation BAFA et la moitié le fait quasiment tous les ans. Cette implication se fait sur la base du volontariat.

## UN LIEN FORT ENTRE LE TERRITOIRE ET L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

Pourquoi les responsables enfance, jeunesse et petite enfance proposent-ils à leurs agents d'encadrer des formations BAFA et BAFD sur leur temps de travail ?

Thomas Devautour, responsable du Pôle enfance,

L'encadrement des futurs animateurs-trices et directeurs-trices volontaires par des professionnels permet de rester connecté avec la réalité du terrain.

est convaincu de l'importance de proposer aux membres de son équipe d'encadrer ces stages. Il expose très clairement cette mise à disposition comme une plus-value pour les structures. En effet, être formateur ou formatrice contribue à la formation continue des agents.

De plus, le contact avec l'animation volontaire permet de répondre à des objectifs de structure, aussi bien pour les directeurs et directrices (encadrement et accompagnement d'une équipe) que pour les animateurs et animatrices qui se confrontent à de nouvelles pratiques et renouent avec la théorie.

## UN APPORT POUR TOUS

Par effet miroir, l'encadrement des futurs animateurs, animatrices et directeurs, directrices volontaires par des professionnel-les permet de rester connecté avec la réalité du terrain. La mixité des équipes de formation permet donc d'allier pratique et théorie et d'assurer un encadrement de qualité des formations

De plus, les professionnels encadrants créent un lien particulier avec les stagiaires qui pourront les rejoindre pour leur stage pratique, voire ensuite intégrer pleinement la structure pour différentes périodes de vacances.

Pour l'année 2023, cinq agents de la communauté de communes des Terres du Haut-Berry se sont portés volontaires pour l'encadrement des stages BAFA et BAFD.

Et leur engagement va au-delà. Dans le prolongement de cette action militante, ils participent également à des week-ends de regroupement de l'équipe régionale de formation. Certains même s'impliquent dans l'encadrement d'autres stages sur leur temps personnel. ■

Propos recueillis par **Mélanie Bertocchi**, chargée de mission développement des Francas en Centre - Val de Loire

# L'intelligence artificielle en appui aux actions éducatives

## Ouvrons le **débat** !

*Fidèle à l'esprit de laboratoire éducatif cher aux Francas, l'association départementale du Maine-et-Loire a créé et expérimenté des activités pédagogiques avec le soutien d'applications d'intelligence artificielle (AplIA). Au-delà du regard critique et du questionnement éthique, qu'il faut nécessairement avoir avec les éducateurs et les publics, il est intéressant de s'interroger : en quoi les IA peuvent-elles être utiles aux actions éducatives ?*

Le concept d'IA<sup>1</sup> hante les mathématiciens depuis les années 1950. La dernière décennie a débouché sur des applications concrètes, au point que les AplIA ont intégré des technologies que nous utilisons quotidiennement. La nouveauté est que ces AplIA peuvent dorénavant générer automatiquement des textes, des codes, des images ou des vidéos, même en 3D ; le plus souvent, en saisissant dans un champ dédié une requête scénarisée, dite "prompt".

L'IA fait peur, en témoignent les fictions dans lesquelles l'humanité est mise en péril par des machines pensantes. Aujourd'hui, cette nouvelle révolution technologique est en marche. Les humains sont-ils dépassés ? « Il n'y a pas d'intelligence dans cette technologie qui repose sur la prédiction statistique », tempère Cédric Villani (mathématicien lauréat de la Médaille Fields en 2010). En bref : il s'agit de beaucoup de données qualifiées traitées par des fonctions mathématiques, pendant de longues phases d'apprentissage (*deep learning*). Le plus difficile reste cependant de corriger les biais : plagiat, mésinformation, diffamation publique, etc. Et par conséquent, il est essentiel que les citoyens, les citoyennes et les politiques publiques se saisissent de toutes les problématiques sociétales, éthiques, écologiques et légales que cette technologie engendre. Et des problématiques éducatives et pédagogiques bien entendu !

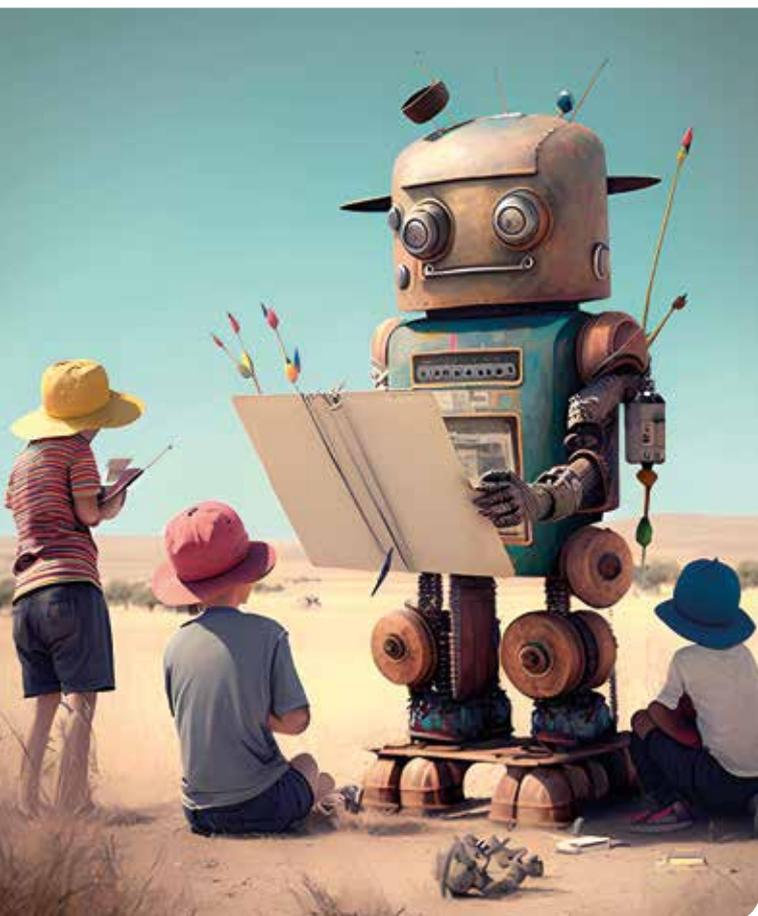
*À ce stade, devons-nous intégrer les AplIA dans notre laboratoire éducatif ?*

Soyons clairs. Il existe des objections fortes et légitimes à l'utilisation de ces AplIA, mais les éducateurs, tout en conservant un usage critique, ne peuvent pas détourner le regard de ces outils puissants accessibles à tous, y compris aux enfants et aux adolescentes. Ils peuvent d'ailleurs fournir des moyens pour répondre, par exemple, aux besoins d'un groupe pour réaliser un projet. Les AplIA sont susceptibles de faciliter l'organisation, d'aider à la création ou de proposer des animations. Attention, il s'agit bien d'outils, ce qui implique donc une intervention humaine maîtrisée et critique (biais, plagiat, informations erronées...).

Les Francas de Maine-et-Loire ont créé un jeu de société collaboratif nommé 1promptU. L'objectif est de comprendre la logique des "prompts". Nous avons demandé à l'ApAI ChatGPT de proposer des concepts qui se jouent avec des images et des mots. L'application nous a soumis plusieurs idées. Nous avons retravaillé l'une d'elles. Le but du jeu : faire deviner un maximum d'images au concept flou (cf cartes du jeu Dixit) à partir d'une liste de mots limités et imposés (noms communs, verbes, adjectifs). Le jeu se joue en équipes, la personne qui fait deviner change à chaque tour et dispose de 2 minutes pour faire gagner un maximum de cartes. Nous avons ensuite généré les visuels des cartes via Playground AI avec des prompts peu directives, puis la liste des mots via Chat GPT.

Le jeu et les règles complètes sont disponibles à la demande. ■

**Corentin Berthet et Thomas Brault,**  
animateurs de réseaux  
aux Francas du Maine-et-Loire



▲ Image générée via Midjourney avec un prompt simple : « Robot with hat teaching art to children ». Nous avons laissé les anomalies proposées par l'IA.

1 – Pour le Larousse, l'intelligence artificielle (IA) est un « ensemble de théories et de techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine ».

Depuis 2021, la Défenseure des droits et le Défenseur des enfants ont souhaité, chaque année, donner la parole aux enfants en menant une consultation nationale auprès des moins de 18 ans, dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel consacré aux droits de l'enfant, publié à l'occasion du 20 novembre. Cette démarche a pour objet de promouvoir un changement durable des postures, des pratiques et des représentations alors qu'aujourd'hui, la parole des enfants reste considérée par trop d'institutions, d'acteurs et de professionnels, comme accessoire.

# Le Défenseur des droits se penche sur le droit à la vie privée des enfants

« La vie privée : un droit pour l'enfant » : le rapport annuel 2022 relatif aux droits de l'enfant est consacré au respect de sa vie privée et questionne le rôle et les pratiques de toutes les personnes à son contact : parents, familles, communauté éducative, corps médical, professionnels de l'enfance... Basé sur l'opinion de 1 100 enfants recueillie dans le cadre d'une consultation nationale, le rapport donne à voir leurs constats et leurs préconisations, qui sont mises en forme et adressées aux ministères, aux collectivités territoriales et à l'ensemble de la communauté éducative.

particulières, dans des structures institutionnelles relevant du médico-social.

Le rapport souligne également le fait que les espaces bâtis accueillant des enfants ne sont pas pensés comme des lieux de vie, mais davantage comme des lieux de passage ; et pour le moins ne sont pas pensés avec les enfants et les adolescent-es. Il en va ainsi des toilettes, des vestiaires et douches qui ne permettent ni intimité, ni dignité parfois.

La thématique a permis également de développer les questions autour des usages du numérique car « la nouvelle exposition publique, voire médiatique, des enfants les expose à de potentielles violences numériques (cyber-harcèlement, cybersexisme, haine en ligne, etc). Elle conduit les éducateurs à devoir les protéger de toutes les formes de violences qu'ils peuvent subir » et pour travailler dans des dynamiques préventives à « forger chez eux une conscience de ce qui relève de l'intime ». ■

## La rédaction

Deux groupes représentants les Francas étaient invités à la présentation du rapport annuel du Défenseur des droits : Trois enfants de 4<sup>e</sup> de Côte-d'Or du collège de Pouilly-en-Auxois accompagnés par leur professeur documentaliste. Ils font de la radio avec les Francas et avec cette enseignante et ont pu interviewer Claire Hédon (Défenseur des droits) et Éric Delemar (Défenseur des enfants).

Trois enfants de CM2 de Saône-et-Loire, du groupe scolaire des Bois Francas à Saint-Vallier accompagnés par l'animatrice des Francas de Saône et Loire. © Les Francas de Saône-et-Loire



**La vie privée : un droit pour l'enfant**  
La Défenseure des droits, Claire Hédon, et son adjoint le Défenseur des enfants, Éric Delemar, ont rendu leur rapport public à l'occasion de la journée internationale des Droits de l'enfant.

Sur le site du Défenseur des droits, la page sur la consultation : [https://entendsmoi.defenseurdesdroits.fr/?-page\\_id=1261](https://entendsmoi.defenseurdesdroits.fr/?-page_id=1261)

Le rapport du Défenseur des droits : *La vie privée : un droit pour l'enfant* [defenseurdesdroits.fr](http://defenseurdesdroits.fr)

### EN SAVOIR PLUS

La vie privée des enfants et des jeunes englobe « tout ce qui touche à leur intimité et doit être préservé du regard des autres », tels la vie sentimentale ou sexuelle, l'état de santé, les croyances religieuses ou philosophiques, ainsi que les données à caractère personnel, type adresse ou numéro de téléphone. Mais, « bien qu'assis juridiquement, le droit au respect de la vie privée est pourtant peu reconnu en pratique à l'égard des enfants et doit être concilié avec leur besoin de protection » a explicité le Défenseur des enfants lors de la présentation du rapport faite aux Francas, dans le cadre d'un webinaire organisé fin novembre.

Le rapport 2022, du fait de la thématique choisie, met l'accent sur les conditions de vie de nombreux enfants mal-logés, sans logement ou contraints de vivre dans un cadre de vie collectif, ne disposant pas d'espaces de vie décents, mais aussi ceux qui sont atteints de maladie ou de handicap et enfin ceux dont la liberté est restreinte. Cette partie du rapport nous parle donc d'enfants vivant des situations



# (Re)découvrir la **Convention Internationale** des **Droits de l'Enfant**

Les Francas de l'Aisne organisent chaque année un Festival des droits des enfants et de la citoyenneté, invitant chacune à (re)découvrir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. C'est dans cette dynamique qu'ils ont créé des liens durables avec l'Établissement départemental de l'enfance et de la famille (EDEF), ayant réalisé un film questionnant l'intimité des enfants et des jeunes en foyer.

été remerciés sur scène par les enfants qui expliquaient leur démarche.

Dans cette belle dynamique, j'ai souhaité prolonger l'expérience avec la directrice de l'EDEF. Et nous allons plus loin ensemble, par exemple en intervenant directement dans ces foyers pour sensibiliser à la CIDE.

On pourrait dire que la boucle est bouclée, mais cela se poursuit, notre action résonne... À nouveau, ils étaient invités à participer à notre festival. La chargée de mission du Défenseur des enfants, Thessadite Aoun, y était elle aussi présente une journée entière. ■

**Aurélien Antoine,**  
directrice des Francas de l'Aisne

**P**ortée par l'association départementale des Francas de l'Aisne tout au long de l'année, « Place à nos droits » est une action de promotion, de défense et de mise en actes des droits de l'enfant. Dans ce cadre, nous nous efforçons de promouvoir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), sous différentes approches éducatives.

Des initiatives se tiennent tout au long de l'année avec en point d'orgue le Festival départemental des droits des enfants et de la citoyenneté (qui s'est tenu du 13 au 17 mars 2023).

Nous souhaitons ainsi valoriser les actions, individuelles ou collectives, de structures scolaires, extra- ou péri- scolaires, pour faire (re)connaître les 54 droits de l'enfant.

Parmi les actions du festival, une « Galerie des droits ». Le public s'inscrit pour participer

à des temps forts ou des ateliers : théâtre d'improvisation, ateliers d'écriture ou de radio, sensibilisation à différentes problématiques autour des droits de l'enfant.

## Un cercle vertueux

L'année dernière, des jeunes et leurs éducateurs de plusieurs foyers de l'EDEF de l'Aisne sont venus prendre part à certains ateliers de sensibilisation aux droits des enfants.

Ils se sont appuyés sur les Francas et d'autres spécialistes du secteur du social et de l'éducation pour répondre à l'appel à contribution du Défenseur des enfants... Celui-ci est venu les féliciter à Saint-Quentin en janvier et a rencontré certains enfants ayant participé à cette action.

Les Francas, qui ne sont qu'un maillon de cette chaîne, sont cités au générique et ont



© Les Francas de l'Aisne

EN SAVOIR PLUS

## « Entends-moi 2022 »

le film met en scène des adolescent·es et des enfants de différents foyers de l'Établissement départemental de l'enfance et de famille de l'Aisne. Il aborde le thème du droit à la vie privée des enfants au sein des structures collectives.

<https://www.youtube.com/watch?v=2q0G1qhxGs>



## Vers le **rapport 2023** : le **droit aux loisirs**, à la **culture** et aux **sports**

**E**n 2023, le rapport du Défenseur des droits portera sur le thème du droit aux loisirs, à la culture et aux sports. Un kit pédagogique a été élaboré par les Francas sur ces thèmes pour outiller les animateurs et animatrices sur le sujet, afin qu'ils et elles puissent recueillir des expressions auprès des moins de 18 ans dans les espaces éducatifs, dans le respect d'une charte éthique. Les expressions publiées sur le site [www.enfantsacteurscitoyens.fr](http://www.enfantsacteurscitoyens.fr) avec le hashtag #droitloisirsportculture (espace « Je m'exprime ») seront intégrées au rapport remis par les Francas au Défenseur des droits dans le cadre de sa consultation.



Pour le Défenseur des droits, « le droit aux loisirs » en recouvre au moins quatre :

- **Le droit au repos**, les enfants devant avoir suffisamment de temps de répit, en dehors de l'école ou de toute activité contrainte, pour préserver leur santé et leur bien-être ;
- **Le droit au jeu**, qui renvoie à la possibilité de consacrer du temps à des activités ludiques ou récréatives, de manière libre et non-réglée ;
- **Le droit d'exercer une activité sportive régulière**, essentiel pour la santé physique et mentale des enfants et pour leur bien-être ;
- **Le droit à une vie culturelle et artistique**, les enfants devant

pouvoir accéder à l'art et à la culture, tant par l'éducation que par la pratique d'une activité créative.

En prenant en compte la parole des enfants et en sollicitant les contributions de l'ensemble des acteurs concernés par cette question, ce rapport s'attachera à formuler des recommandations pour mieux assurer l'effectivité du droit aux loisirs, au sport et à la culture.

Pour contribuer à ce rapport et bénéficier du kit pédagogique, se rapprocher de l'association départementale Francas de son territoire. ■



**Quelle est la réalité de l'animation socio-éducative / socioculturelle au Cameroun ?**

De manière globale, je dirais qu'elle « fait son bonhomme de chemin » avec encore des efforts à faire par tous les partenaires (État, collectivités, entreprises, associations...) pour la reconnaissance de la place de l'animateur comme un acteur à part entière dans l'appui au processus de décentralisation et de développement local. En outre, le pays souffre d'un manque d'infrastructures socio-éducatives.

**Comment la formation des animateurs socio-éducatifs s'est-elle mise en place ?**

Le Programme de formation des animateurs socio éducatifs (PROFASE) a été mis sur pied en 2017 à l'initiative du RAJE-2D en partenariat avec la ville de Dschang, l'Alliance Française et les Francas, suite à un partage d'expérience avec la Guinée autour du CAFA (Certificat d'aptitude à la fonction d'animateur – équivalent du BAFA en Guinée). Il a permis de former des jeunes et des acteurs associatifs aux métiers de l'animation socio-éducative.

Ce projet dit « communautaire » – car issu des associations – s'est lancé concomitamment à l'organisation d'un forum sur les questions de développement durable.

En 2017-2018, une séquence de formation de formateurs s'est déroulée à Dschang. Elle a permis d'articuler pratiques, théorie et lien au terrain. Deux personnes par province l'ont suivie. Un travail d'adaptation aux réalités de chaque province a été nécessaire au regard des besoins identifiés sur les questions de santé, de gestion de l'eau, de développement de la citoyenneté...

**Quels sont les effets de la formation ?**

Le programme PROFASE est à l'avant-garde de la démarche de décentralisation du Cameroun. Il a permis de répondre au besoin de formation des agents des collectivités locales et des associations en prenant en compte les réalités du

# La formation à l'œuvre au Cameroun

▲ Groupe de formation en octobre 2019 à Douala. © DR



*Avec 200 animateurs de 16 à 77 ans déjà formés sur l'ensemble du pays depuis 2018 (notamment à Dschang, Yaoundé et Douala), le Cameroun poursuit le développement de son réseau d'animateur-trices socio-éducatifs. Une évolution nécessaire avec pour enjeu la structuration d'un véritable métier, comme en témoigne Roger Toguem, coordinateur du Réseau Action Jeunesse pour l'Environnement et le Développement Durable (RAJE-2D).*

contexte étatique, des collectivités locales, des associations, de la population mais également des traditions avec les « chefferies ».

Les animateurs et animatrices formés-és ont été recrutés-ées dans de nombreux domaines : tourisme solidaire, établissements scolaires...

**Quels sont les perspectives du développement de l'animation socio-éducative ?**

Les objectifs de la démarche reposent sur 3 axes :

- former d'ici 2025 un corps de 500 animateurs socio-éducatifs
- mettre en place un cadre de promotion des projets territoriaux et de développement de l'activité socio-éducative
- amorcer le processus d'institutionnalisation de la profession d'animateur.

Les besoins existent, notamment en termes d'accompagnement à des démarches de développement local ou de projets complémentaires au système scolaire.

Aujourd'hui, la problématique réside plus dans les moyens pour soutenir l'émergence de ses actions et la reconnaissance de la fonction d'animation socioéducative.

Un des points d'appui réside dans le réseau des animateurs et animatrices créé. Un forum est d'ailleurs en préparation pour poursuivre son développement, avec comme enjeu la structuration d'un véritable métier. Un dialogue est en cours avec les ministères de la Jeunesse et de la Formation. ■

*Propos recueillis par Mathieu Noblet, délégué fédéral Pays de la Loire*

**L'animation socioculturelle au Cameroun**

Les éléments structurants du secteur sont issus de plusieurs facteurs :

- La promulgation d'une loi en 1990 sur la liberté associative
- Plusieurs programmes mis sur pied avec l'appui du Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Cameroun
- L'action du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique (MINJEC) et du ministère des Sports et de l'Éducation physique (MINSEP) qui ont contribué à la formation, à la reconversion et au perfectionnement des cadres de jeunesse et d'animation, des inspecteurs de la jeunesse et des sports, ainsi que des administrateurs et gestionnaires des structures sportives et socio-éducatives.
- La coopération Italienne à travers l'ONG COE Cameroun (*Centro Orientamento educativo*) qui a permis la création du premier centre de formation privée des animateurs socioculturels à Mbalmayo.

Les réalités auxquelles peut être associé le statut d'animateur socio-culturel sont diverses :

- Les activités post et péri scolaires
- Les agents d'appui aux collectivités territoriales décentralisées
- Les personnels d'espaces culturels (librairie, centre de loisirs). ■

# Un petit tour ailleurs... pour mieux penser ici

Mars 2023 a été l'occasion, pour une délégation occitano-catalane, de rejoindre la Fédération des centres de loisirs de Catalogne hébergée par la Fundesplai à Hospitalet de Llobregat, pour un premier voyage d'étude autour « d'éduquer au développement soutenable ».

Ce voyage était organisé suite à de nombreux échanges en région sur la dimension européenne de notre projet et la proximité géographique avec l'Espagne. Les élu-es de la région ayant souhaité pouvoir vivre une expérience européenne pour mieux en parler et en percevoir le sens comme les enjeux par la suite.

Douze militants et militantes Francas ont donc participé à cet échange riche en croisement des pratiques et expériences comme en émotions et en camaraderie. Nous y avons partagé des temps

formatifs, des temps de visite et de rencontre avec les équipes d'animation professionnelles comme bénévoles, mais aussi des moments forts militants. Nous y avons réaffirmé la notion d'engagement au service de l'enfance et de l'éducation ; et nous en retenons le besoin de mettre en avant la notion de collectif décloisonné et le sentiment d'appartenance à une organisation fédérée.

Michel Pujol, directeur des Francas des Pyrénées-Orientales, témoigne : « Je connais les partenaires catalans de Fundesplai et de la Fédération depuis plusieurs années maintenant, mais je reviens des différentes rencontres étonné et agréablement surpris par l'avancée de leur réflexion et la force de leur engagement dans la société civile et sur le plan politique. Plusieurs choses m'ont marqué lors de ce séminaire, mais je ne vais en citer que deux en dehors de la thématique travaillée : les discours non genrés quel que soit l'interlocuteur ou l'interlocutrice grâce au choix qui est fait de parler de la personne humaine et non d'hommes, de femmes ou autres. La deuxième chose est la force de l'engagement des jeunes dans leur

quartier ou leur ville au service des enfants et des jeunes de ces mêmes quartiers ou villes et la force de la transmission par les pairs dont ils et elles ont bénéficié enfants. J'ai partagé des moments vécus il y a très longtemps en France et cela m'a provoqué une énorme vague d'émotion qui m'a fait monter les larmes aux yeux ».

Il est certain que nous sommes tous et toutes revenu-es chamboulés, touchés par cette force collective, cette capacité de mobiliser, de porter des discours politiques forts ; et de s'ancrer dans la réalité locale, dans le concret du quotidien pour agir. Les personnes les plus jeunes comme les plus âgées, les bénévoles comme les permanentes, tous et toutes avons identifié lors de ce voyage des pistes d'amélioration pour animer notre Mouvement de manière joyeuse et populaire !

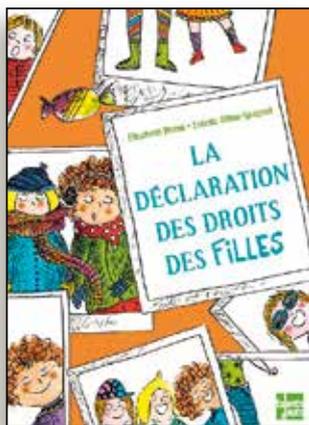
Les Catalans viendront à notre rencontre en juin prochain et participeront à l'assemblée générale de l'Union régionale des Francas d'Occitanie à l'issue de deux jours de formation, visites et rencontres autour « d'éduquer à l'inclusion ». Nous avons déjà hâte de les accueillir pour poursuivre les réflexions engagées, penser la suite de notre action en partenariat et partager notre expertise en matière de pratiques éducatives inclusives !

À suivre donc... ■

**Anne-Flora Morin-Poulard,**  
déléguée fédérale Occitanie

 **Fundesplai**  
Fundació Catalana de l'Esplai





## Les filles aussi !

Comme les garçons, les filles ont le droit de jouer aux billes, aux jeux vidéo... le droit d'être débraillées, ébouriffées... le droit de choisir le métier qu'elles veulent... le droit d'aimer qui elles préfèrent : garçon ou fille (ou les deux).

Dans ce petit livre d'une douzaine de pages, Elisabeth Brami passe en revue 15 articles sous formes de textes très courts adaptés aux enfants de CE1 et illustrés de façon très colorée. ■

**La déclaration des droits des filles • Elisabeth Brami, Estelle Billon-Spagnol • 32 pages • Talents hauts éditions**



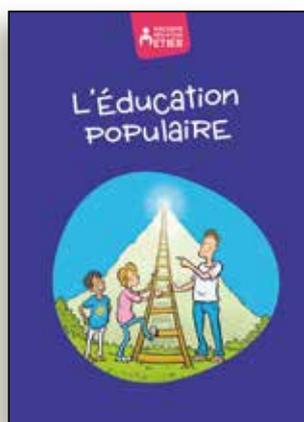
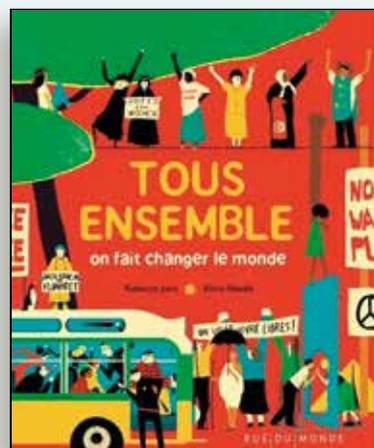
## Faire bouger le monde est toujours possible !

Cet album original, très coloré, nous fait vivre des protestations et des révoltes pacifiques, très souvent victorieuses, ayant marqué l'Histoire. Les jeunes lecteurs rencontrent Gandhi, Rosa Parks, mais aussi les indiens de Bolivie, les lycéens avec Greta Thunberg ou les jeunes

Américains proclamant « Black lives matter »...

Un album plein d'espoir et de succès, qui porte avec fraîcheur des valeurs essentielles de respect. Il nous montre que nous en avons réellement le pouvoir pour rendre le monde meilleur. ■

**Tous ensemble - On fait changer le monde • Rebecca June (auteure), Ximo Abadia (illustrateur) • Dès 8 ans • 64 pages • Rue du monde • 19,50 €**



## Raconte-moi ton métier ! L'éducation populaire

D'après ces mots se cache un univers riche en métiers variés... ayant des valeurs communes au centre de pratiques pour créer des citoyens épanouis : l'Éducation pour tous, la curiosité, la solidarité ou encore le développement de l'esprit critique.

Notons que les métiers de cette éducation populaire sont présents partout en France. Ils sont de plus en plus recherchés et embauchent majoritairement des jeunes.

Alors, si tu as envie de découvrir des métiers riches de sens, dans un secteur qui recrute et qui permet d'évoluer facilement, tourne vite les pages pour en savoir plus ! ■

**L'éducation populaire • Texte et illustrations : Gaëlle Delahaye et Vincent Ringler • Livre réalisé en partenariat avec Hexopée et avec le soutien d'Apicil et de l'Ocirp • www.hexopée.org**



# Focus L'Agora du Mouvement à Saint-Pierre-du-Mont (Landes) en mai 2023

Les Francas sont avant tout un mouvement de femmes et d'hommes qui partagent un projet pour l'enfance et pour une éducation émancipatrice. Ils se mobilisent pour les droits des enfants, leurs conditions de vie, d'éducation et d'action et contribuent à l'action éducative à leur intention, en lien avec d'autres acteurs éducatifs et des acteurs publics, institutionnels et associatifs. Ils et elles se rassemblent autour d'un projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », qui repose sur des valeurs et des perspectives de société communes.

Pour les Francas, faire Mouvement implique à la fois de savoir accueillir, partager, coopérer et faire équipe, s'engager et militer, expérimenter, innover, transformer, et s'émanciper.

Les Francas organisent du 18 au 21 mai 2023 à Saint-Pierre-du-Mont, dans les Landes, un regroupement de quatre cents cadres militants du Mouvement, l'Agora du Mouvement, pour un événement à la fois participatif, étonnant, inspirant, ressourçant, entraînant, écologique et donnant envie de passer à l'action.

Au programme de ces quatre jours d'échanges, de débats, de rencontres, de réflexion et de retour sur l'action : des conférences, des ateliers participatifs, un village des projets, des échanges avec les délégations européennes et internationales, des soirées festives, des visites touristiques. ■



## Calendrier\*

- ★ **30 avril** : Journée de la non-violence éducative
- ★ **3 mai** : Journée mondiale de la liberté de la presse
- ★ **9 mai** : Journée de l'Europe
- ★ **17 mai** : Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- ★ **18 et 19 mai** : Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement
- ★ **18 au 21 mai** : Agora du Mouvement des Francas à Saint-Pierre-du-Mont (Landes)
- ★ **24 et 29 mai** : 17<sup>e</sup> Fête de la nature
- ★ **20 juin** : Journée mondiale des réfugiés

## Dans le dossier du prochain numéro Faisons Mouvement !

Qu'est-ce qu'un Mouvement d'éducation populaire en 2023 ? Quel Mouvement souhaitons-nous pour demain ? Quelles formes d'animation du local au national ? Le prochain numéro de Camaraderie reviendra sur l'Agora du Mouvement qui se déroulera à Saint-Pierre-du-Mont (Landes) du 18 au 21 mai 2023 afin de donner à voir des formes d'engagement et de mobilisation qui sont à l'œuvre aujourd'hui, des causes qui animent les militant·es et les grandes réflexions qui mettent en perspectives le Mouvement Francas de demain. ■

Retrouvez-nous  
sur :



Les Francas



@FrancasFede



Les Francas

# « Porter la voix de la **filière Animation** vers le **gouvernement** »

*Laurent Bonnaterre est élu local en Normandie depuis 2008 et président du comité de filière Animation depuis 2022. Ce portrait est issu de sa rencontre avec la commission fédérale des Francas « Projet local d'éducation - Politiques éducatives locales » avec qui il a accepté de venir partager sa vision des enjeux actuels de la filière animation.*

Laurent Bonnaterre a commencé sa vie professionnelle en Gironde dans l'animation culturelle à la fin des années 1990, comme directeur artistique d'une association proposant des animations à partir de la bande dessinée. À cette occasion, il a rencontré les acteurs territoriaux de l'éducation populaire, la Ligue de l'Enseignement et les Francas.

Depuis, il a construit une vie d'engagement politique dans l'action publique locale en Normandie. Il est élu conseiller municipal à Caudebec-lès-Elbeuf (une commune urbaine de Seine-Maritime de 10 000 habitants) en 2008, il en devient maire en 2014, et il est élu conseiller régional de Normandie en 2021. Professionnel du logement, il dirige durant huit ans un bailleur social.

En 2022, Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, lui propose la présidence du comité de filière Animation qui se met en place, pour mener un travail diagnostic et de propositions concrètes sur ce secteur. La feuille de route lui plaît et il s'attelle depuis à construire un collectif, animé par la volonté de déboucher sur des propositions concrètes et de faire remonter la voix de la filière vers le gouvernement.

## Un secteur en crise

La crise Covid a été un amplificateur et un révélateur des difficultés préexistantes du secteur de l'animation : pénurie de main d'œuvre, difficultés de recrutement, déficit d'attraction, absence de reconnaissance. En tant qu'élu local ayant fait le choix d'un secteur jeunesse en régie constitué de 45 animateurs et animatrices, et donc recruteur ultime, il avait déjà largement perçu ces difficultés. Depuis qu'il parcourt la France comme président du comité de filière à l'écoute des professionnels du secteur, Laurent Bonnaterre constate que « la question de la rémunération et du statut est importante,



« La question de la rémunération et du statut est importante, mais ce qui revient le plus est la demande de reconnaissance. »

*mais ce qui revient le plus est la demande de reconnaissance ».*

Et ce qui l'a le plus étonné lors des premiers travaux du comité de filière, c'est le manque de données : « nous sommes un secteur qui a du mal à se mesurer. On n'améliore que ce qu'on mesure bien. Il faut donc améliorer la statistique autour de nos métiers ».

## Le comité de filière Animation : la force d'un collectif

Pour Laurent Bonnaterre, le comité de filière c'est avant tout un collectif au travail, qui s'est

progressivement construit avec cinq composantes et plus de vingt organisations : les financeurs, les collectivités territoriales, les associations de jeunesse et d'éducation populaire (dont les Francas), les syndicats employeurs, les syndicats de salarié-es. Tous se retrouvent dans un dialogue permanent au sein du bureau mais également dans les dix groupes de travail thématiques qui se réunissent à un rythme soutenu : emploi, compétences, parcours professionnel, attractivité, formation, observatoire, enjeux nouveaux... La force du comité de filière est précisément le collectif : « s'exprimer collectivement sur la réalité des métiers et de la filière permettra d'être plus entendu que si chacun s'exprime individuellement ».

Son objectif : porter auprès des autorités des sujets aboutis intégrant à la fois des constats et des préconisations partagées, mais également des outils juridiques et des financements possibles proposés par le collectif. « Je suis partisan du concret » et « je plaide pour que nous passions par des phases d'expérimentation avant la phase de généralisation ».

Il se veut confiant dans l'issue des travaux du comité de filière. « Les forces du secteur sont historiques. La filière est structurée, elle a le sens du travail et du service public, ce que la crise Covid a bien mis en exergue. Il existe une envie collective d'avancer dans la filière. Cet état d'esprit concourt à soutenir notre secteur ». ■

Propos recueillis par la rédaction

